Cfdt: RETRAITÉS HAUTS-DE-SEINE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CONTACT

Retraités 92



Nouvelle série, n°33
Juillet Août Septembre
2025







Sommaire

Accueil des nouveaux adhérents le 6 octobre 2025	P 2
Edito	P 3
« S'engager » de Marylise Léon	P 4
Où en est-on de la proposition de loi sur la fin de vie ?	P 5
Hommage à Béatrice Letellier	P 6
Tribune : La liberté d'expression menacée ?	P 7
Congrès régional de l'URI : L'immigration est une richesse	P 8-9
Congrès URRIF 11 et 12 décembre 2025	P 9
Décès du professeur Étienne-Émile Baulieu	P 10
Alchimie de la pétition : Duplomb à Éléonore	P 11
Ne pas oublier GAZA : des films peuvent nous y aider	P 12-13
Du Puy en Velay à Saint Jacques de Compostelle	P 14
Nos Unions Locales	P 15
La Protection Sociale que nous voulons	P16

Journée d'accueil le lundi 6 octobre à Malakoff
De 9h30 à 16h

Nouveaux adhérents retraités CFDT des Hauts-de-Seine
Inscrivez-vous à la journée d'accueil (convivial)
Maison de la vie associative
24/26 rue Victor Hugo - Malakoff (92 240)

Depuis 2012, l'UTR92 propose une journée d'accueil pour répondre à quatre points essentiels :

1 – Contact personnalisé entre le nouvel adhérent et la structure UTR ;

2 – Rencontre entre les nouveaux adhérents ;

3 – Expression des attentes, motivations, compétences des nouveaux adhérents ;

4 – Passage du syndicalisme professionnel que vous avez connu au syndicalisme retraité.

Nous vous rencontrerons avec grand plaisir.

Inscrivez vous auprès de votre ULR ou de l'UTR.

Francis Hénon - Commission Développement

Un été en demi-teinte, ici et ailleurs

EDITO

Ailleurs

Un monde anxiogène, où se perpétuent des conflits, un monde fracturé, désorganisé, où la force remplace peu à peu le droit international. Où l'on s'habitue à la poursuite de la guerre en Ukraine, à l'épuisement des belligérants, aux bombardements de Gaza, à la famine comme arme de guerre, à la mort des civils, otages ou innocents, au retour des haines comme en RDC...

L'on nous a donné à contempler les mises en scène de rencontres des « grands de ce monde » en Alaska ou à Pékin… aussi désespérantes qu'inefficaces, à écouter les déclarations quotidiennes et souvent contradictoires de D. Trump attaché à déconstruire violemment le commerce mondial et les valeurs de la démocratie américaine. Un monde où les réseaux amplifient les fake news, où les libertés fondamentales — liberté d'expression (y compris récemment remise en cause aux États-Unis), liberté de réunion et de presse — sont restreintes. où la post vérité s'installe, où les mouvements d'extrême droite gagnent du terrain en Europe.

Au milieu de ces tensions, notre sentiment d'impuissance s'est renforcé chaque jour.

Et Ici un été ensoleillé et chaud, reposant ?

Comment oublier le « musée des horreurs » proposé par le gouvernement de F. Bayrou ? Certes il a accompli un effort pédagogique pour faire prendre conscience aux citoyens de la dette qui grève le budget, et les mettre devant leurs responsabilités. La convocation d'une session extraordinaire s'est achevée par une étrange question de confiance ressentie comme un prétexte à une sortie.
En fait l'été ne fut point calme, comme si ces injonctions avaient provoqué en retour une réflexion sur l'utilisation des ressources de l'Etat. **Le développement du sentiment d'injustice devant le renforcement des inégalités,** a pris le dessus. A juste titre.

Ne prenons qu'**un exemple** qui justifie la colère, dernier moyen d'expression.
L'Insee a publié en juillet, ses données pour l'année 2023 : **le taux de pauvreté** atteint 15,4 %, après 14,4% en 2022, son plus haut niveau depuis 1996. L'écart entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres s'est creusé, proche de celui du début des années 1970. 9,8 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du revenu mensuel médian, soit 1 288 euros, pour une personne seule. Environ 650.000 personnes ont basculé dans la pauvreté en l'espace d'une année, soit la progression la plus forte depuis 1996. Les 20 % les plus riches ont eu des revenus 4,5 fois supérieurs aux 20 % les plus pauvres, un écart historique sur les trente dernières années. Tandis que les 30 % d'habitants les plus modestes ont connu une baisse de niveau de vie, particulièrement marquée pour les 10 % les plus pauvres.

Et les femmes qui constituent la majorité des personnes en situation de précarité ? Le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes, en 2024, rappelait qu'elles représentaient 55 % des ménages pauvres et 57 % des bénéficiaires du RSA. De plus, elles constituent 70 % des travailleurs pauvres, ce qui s'explique notamment par le fait qu'elles occupent 79,5 % des emplois à temps partiel et 70 % des emplois en CDD et des postes en intérim. Elles sont par ailleurs à la tête de 97 % des familles monoparentales en situation de précarité. Les femmes âgées sont également beaucoup plus exposées à la précarité, cumulant isolement social, âgisme et multiples fragilités.

Le sentiment d'**incompréhension du réel de la vie quotidienne** par les politiques a entrainé la résurgence des colères et la remontée des demandes, que les syndicats et singulièrement la CFDT, ont essayé de traduire en revendications.

Continuons de les porter avec les salariés, sur nos territoires, pour obtenir des solutions équilibrées pour la transition écologique, et une réelle justice économique et sociale.

Expliquons et justifions patiemment nos points de vue, nos propositions, le meilleur moyen de lutter contre l'extrême droite prête à utiliser les mécontentements et à attiser les divisions. Retrouver un monde où les droits humains sont respectés exige de lutter sans relâche contre les extrémistes — y compris en France, où le danger est réel à l'approche des prochaines échéances électorales.

Annette Bon

S'ENGAGER

Un livre, en cette rentrée, doit retenir toute notre attention.
Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, publie « S'engager ».

Un titre qui ne laisse aucun doute sur la personnalité de l'auteur. Qui est notre secrétaire générale ? Chaque partie du livre nous permet de mieux connaître Marylise et de comprendre ses nombreux engagements. Marylise n'était pas destinée à devenir secrétaire générale de la CFDT écrivent de nombreux journalistes. Elle obtient un DESS de qualité chimique et biologique des atmosphères à Jussieu puis rejoint un cabinet de conseil et d'étude.

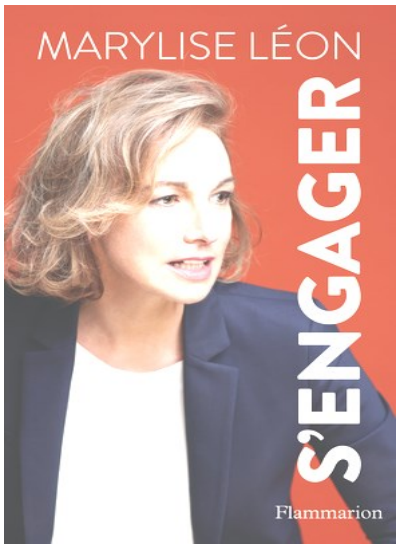

Ce métier va lui permettre de croiser des délégués du personnel et de travailler avec eux. Ainsi, elle adhère à la CFDT et se dessine son parcours syndical avec une élection à la Fédération Chimie Energie et ensuite à la Confédération dans l'équipe de la commission exécutive, puis secrétaire générale adjointe et, le 21 juin 2023, secrétaire générale, le « jour de la fête de la musique ». Elle succède à Laurent Berger « son ami » d'où il ressort un sentiment de forte « complicité ».

Et après

Les lecteurs découvriront les relations de la CFDT avec les politiques, le Président de la République et bien d'autres, en écrivant « *le syndicalisme et la politique sont deux modes d'actions complémentaires totalement distincts* ». Si les politiques ont « *une image poussiéreuse et datée du syndicalisme* », Marylise explique avec force le choix de la CFDT de ne pas appeler à voter pour un candidat lors des élections. En précisant une exigence : « voter ». En poursuivant, elle écrit : « *la CFDT fait de la politique au sens où nous revendiquons un syndicalisme qui contribue à l'intérêt général (…) nous avons un projet de société* ». Elle aborde son rejet viscéral de l'extrême droite. Marylise décrit le soir des élections européennes le 9 juin 2024, avec la dissolution de l'Assemblée Nationale. La peur que l'extrême droite soit majoritaire. Elle insistera sur deux mots primordiaux « préférence nationale » rebaptisée « priorité nationale ». Elle écrit « *le RN défend un programme d'exclusion* » et, à propos de l'immigration, « *ce n'est pas un sujet dont on me parle lors des déplacements en entreprise ou administration* ». Elle combat et combattra l'extrême droite.

Féministe

Marylise est une féministe : « *c'est un perpétuel combat* » et « *je suis devenue féministe au contact des grandes figures : Simone de Beauvoir, Simone Veil, Gisèle Halimi….et de ma mère* ». Elle considère « Me Too » comme un moment de bascule. Elle a signé en octobre une tribune dans Libération avec Sophie Binet et des responsables d'associations féministes concernant le budget avec pour titre « *l'austérité budgétaire est sexiste* ».

Il faut aussi parler de la transition écologique juste, auquel elle attache une très grande importance en écrivant : « *je veux faire de la CFDT le premier syndicat engagé sur les questions écologiques et les modèles post-carbone* ». Dans ces pages, il y sera aussi question de solidarité et des projets pour faire participer les adhérents à la vie démocratique de la CFDT.

La lecture de ce livre permet de connaître les passions de Marylise, d'apprendre ses nombreux engagements et de mieux comprendre ses interventions dans les médias à travers ses convictions bien affirmées. Dans les dernières pages, elle emploie ces mots « *une blessure démocratique* » à propos des retraites. C'est-à-dire ce que nous avons tous ressentis en 2024.

Maintenant précipitez-vous chez votre libraire indépendant préféré

Jean-Jacques Denizard

S'ENGAGER Flammarion 192 pages 20€

Où en est-on de la proposition de loi sur la fin de vie ?

Après le vote du 27 mai à l'Assemblée Nationale, la proposition est maintenant débattue en commission des affaires sociales du Sénat. Le débat en plénière au Sénat devrait se dérouler du 9 au 21 octobre 2025. Le président de la commission du CESE sur la fin de vie, a été auditionné par la commission du Sénat le 9 septembre.

Bref rappel

Le précédent projet de loi avait été stoppé par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. Le débat s'est relancé à travers deux propositions de loi, l'une portant sur les soins palliatifs ou d'accompagnement, l'autre portant sur le droit à l'aide à mourir. Ce choix du gouvernement de soutenir deux propositions de loi répondait aux demandes d'une partie des parlementaires, celle globalement hostile au droit à l'aide à mourir, très majoritairement à droite de l'hémicycle.

Les débats de l'Assemblée nationale ont été, à l'exception de propos de l'extrême-droite, dignes et respectueux. La proposition de loi sur les soins palliatifs a été adoptée à l'unanimité et celle sur le droit à l'aide à mourir a recueilli 305 voix pour, 199 contre et 57 absentions. Au regard de la majorité sénatoriale, il est probable que le Sénat modifie sensiblement certains articles concernant l'aide à mourir, voire que cette proposition de loi ne soit pas adoptée. En tout cas l'issue du débat reste incertaine.

Il est donc important de poursuivre les mobilisations, en particulier auprès des parlementaires dans les territoires.

Le texte adopté par l'Assemblée nationale est **un compromis** établi avec le gouvernement. Il se traduit par l'ouverture d'un droit à l'aide à mourir sous cinq conditions qui doivent toutes être réunies :

1. Être majeur ;
2. Être Français ou résident stable et régulier ;
3. Être atteint d'une affection grave et incurable qui engage le pronostic vital en phase avancée ou terminale ;
4. Présenter une souffrance physique ou psychologique qui est soit réfractaire aux traitements, soit insupportable selon la personne lorsque celle-ci a choisi de ne pas recevoir ou d'arrêter un traitement. Une souffrance psychologique seule ne peut permettre de bénéficier de l'aide à mourir;
5. Être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée.

Ces critères seront examinés par un médecin qui devra réunir a minima un spécialiste de la pathologie, un soignant impliqué dans le traitement du malade et lui-même. Par un amendement du gouvernement, l'auto-administration du produit létal par le patient est redevenue la règle, le médecin ou l'infirmier ne l'administrant que si l'intéressé n'est pas en mesure de le faire. Une clause de conscience est prévue. Un délit d'entrave, calqué sur celui de l'IVG, prévoit deux ans de prison et 30 000 € d'amende.

Outre le critère de nationalité ou résidence stable en France qui contrevient au principe de solidarité, le principal enjeu porte sur l'aptitude à exprimer sa volonté libre et éclairée qui ne prendra pas en compte les directives anticipées. Cela exclut de fait les personnes qui ne seraient plus en état de s'exprimer, ce qui concerne plusieurs pathologies comme Alzheimer par exemple.

Les premiers débats en commission du Sénat ont révélé de la part des représentants de la majorité sénatoriale, l'expression de la volonté de réduire ou supprimer l'accès au droit à l'aide à mourir pour les situations qui ne relèveraient pas d'un pronostic vital engagé à court terme, déjà « couvert » par la loi de 2016, de supprimer le délit d'entrave, voire de lier l'accès au droit à l'aide à mourir à l'obligation de soins palliatifs.

Il convient donc de suivre attentivement les débats, avec les associations et les instances impliquées. Continuons à expliquer et exprimer nos positions, en rappelant qu'il y a un fort consensus sur l'idée que chacun doit avoir le pouvoir d'accéder aux conditions du mourir de son choix. Souhaitons que la nouvelle loi comprenant un volet sur l'aide à mourir soit au plus vite adoptée, dans le respect de la liberté de chacun.

Annette Bon

Hommage à Béatrice Letellier

Je ne suis ici que le porte parole des nombreux amis retraités de la CFDT, qui ne peuvent être présents aujourd'hui et qui s'associent à votre deuil avec beaucoup d'amitié et de solidarité.

Béatrice nous a quittés il y a quelques jours, mais la maladie l'avait progressivement tenue éloignée de nos activités auxquelles elle a participé pendant plusieurs années.



Très engagée à la CFDT dont elle partageait les valeurs humanistes et les convictions, elle a soutenu avec beaucoup de ténacité son Union locale dans une commune qui n'est pas des plus faciles, Levallois.

Elle fut aussi un membre efficace du bureau de notre Union territoriale, sachant faire partager ses idées, avec une grande ouverture d'esprit.

J'ai eu le plaisir de travailler avec elle régulièrement à la commission Info/com, déjà à Boulogne, et de contribuer à l'évolution de Contact, notre journal devenu autonome. Depuis les attentats de Charlie. Et avec des convictions partagées.

Responsable de la rédaction, appuyée sur sa large culture et des compétences techniques constamment actualisées, elle a su faire comprendre et partager ses réflexions et ses combats, féministes en particulier. Exigeante et rigoureuse, avec une rare modestie, elle personnifiait une pensée libre, capable de se remettre en question.

Elle était aussi la mémoire de notre organisation. Elle n'a jamais plaint son temps, une perfectionniste qui savait tirer le meilleur de nos tous, -et avec le sourire.

Béatrice, merci pour la collègue et l'amie que tu fus ; nous ne t'oublierons pas.

Annette Bon

Ce texte a été lu aux obsèques de Béatrice.

Tribune

La liberté d'expression menacée ?

Attention. Avant de commencer je tiens à préciser que je vais exprimer une opinion puisque, ici, c'est possible !!!

Un matin de début septembre, j'apprends que Thomas Legrand et Patrick Cohen ont déjeuné avec deux représentants du PS. Je me dis « et alors » ? Des éditorialistes ou journalistes politiques rencontrent des politiques. Quel scoop ! Tout s'est emballé pendant la nuit sur les réseaux sociaux pour quelques paroles à propos de la future campagne électorale de Paris avec la Ministre de la culture. Je lis un journal du soir qui explique que ces propos ont été enregistrés dans un restaurant à l'insu et sans autorisation des personnes concernées. Qui mène campagne, qui en profite pour assassiner « les radios publiques aux mains de la gauche et de l'extrême gauche: CNews, Le Journal du Dimanche, Europe 1…. ». Tiens, comme par hasard, tous ont le même propriétaire. Tous sont les porte-paroles et bien plus, de l'extrême droite et la droite extrême.

Au moment où j'écris, 15 jours après l'enregistrement illicite, mais aussi tronqué, d'après l'un des journalistes en cause, la campagne continue chaque jour chez l'un des médias dont le propriétaire est l'un des milliardaires français. Ce qui m'inquiète c'est de constater que cette campagne a plusieurs objectifs, essayer de réduire l'audience de la radio publique à quelques horribles progressistes « ils parlent au nom de la gauche, ce sont des journalistes de gauche », « ce qu'ils racontent est faux et jamais objectif …. ». Ceci est très grave pour la démocratie, car chacun sait bien qu'affaiblir les radios publiques, c'est affaiblir la démocratie.

D'ailleurs, que dit l'ARCOM à ce propos, elle convoque les directrices du service public. Elle a pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste. Ceci est loin d'être le cas pour la presse du milliardaire. Il est d'ailleurs surprenant d'entendre traiter les radios publiques et télévisions publiques d'être au service de la gauche et jamais d'entendre que celles suscitées plus haut sont d'extrême droite. Alors, imaginons si un jour les amis du propriétaire arrivaient au pouvoir. Les radios publiques et la télévision publique seraient privatisées (prévu et répété), il est facile de deviner qui sera intéressé par l'achat. Et ainsi, la critique du gouvernement serait impossible. C'est notre liberté qui est en jeu.

La démocratie s'appuie sur différents piliers dont une presse libre. Avant de terminer, il faut néanmoins s'étonner, voire être scandalisé, des décisions de la direction de France-Inter dont celle de suspendre Thomas Legrand. Un sentiment de peur si … Il faut jeter un œil sur ce qui se passe aux Etats-Unis. Des journalistes accusés de wokisme, de gauchisme ou d'être transsexuels….sont exclus des conférences de presse de la Maison Blanche.

Ma conclusion est simple : les journalistes rencontrent les personnes qu'ils souhaitent et tant mieux, car cela leur permet de mieux nous informer et de former notre esprit critique.

Jean-Jacques Denizard



Thomas Legrand

Congrès régional de l'URI (11 au 13 juin 2025 – Dammarie-les-Lys) L'immigration est une richesse

Le Congrès régional de l'URI s'est déroulé dans une ambiance jeune et chaleureuse. L'amendement proposé par l'UTR 92 sur la création d'un outil statistique améliorant le passage des syndicats de salariés aux syndicats des retraités a été retenu. Nous y reviendrons.

Mais nous avons choisi de vous proposer de larges extraits de la motion d'actualité votée à l'unanimité sur les réponses à apporter à la politique migratoire du gouvernement.

Depuis le début de l'année 2025, le ministère de l'intérieur a publié **deux circulaires** relatives à la question de l'immigration.
- La *circulaire du 23 janvier 2025* a restreint les conditions de régularisation des personnes étrangères en situation irrégulière, notamment en allongeant la période de présence sur le territoire français de 5 à 7 ans, accentuant ainsi leur précarité et leurs difficultés à se loger et à se soigner.
- La *circulaire du 2 mai 2025* durcit les critères d'accès à la naturalisation des étrangers: niveau de maîtrise du français, examen civique, durée d'emploi minimale.

Dans ce contexte, *la liste des métiers en tension* par zones géographiques a été actualisée *le 22 mai 2025* par le ministère du Travail

Ce sont les métiers en pénurie, accessibles aux travailleurs étrangers hors UE, qui permettent la délivrance, éventuelle, d'un titre de séjour temporaire pour les personnes en situation irrégulière. En Ile-de-France, plus de 20% des actifs sont des travailleuses et travailleurs immigrés, soit deux fois plus que dans le reste de l'Hexagone. Ils occupent en majorité des emplois dans les secteurs du BTP, de l'aide à domicile, de la santé, de la propreté et de la restauration ; sans oublier, en grand nombre parmi les travailleurs indépendants, comme les livreurs à vélo.
Ce sont souvent des métiers pénibles et mal rémunérés, mais des activités *essentielles,* des secteurs où existent des situations d'exploitation par le travail.



Pourtant, ces travailleurs représentent une véritable richesse pour la région francilienne, tant sur le plan économique que culturel.

Dans un rapport de l'OCDE, de 2023, il est rappelé que, dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation. Loin des idées reçues et répandues par certains, l'immigration est un moteur de croissance, d'innovation et de diversité sur le marché du travail et dans la société.

D'autres politiques publiques sont possibles.

Dans plusieurs pays européens, tels que l'Espagne, l'Allemagne et le Portugal, des politiques de régularisations massives de travailleurs sans papiers sont mises en œuvre, reconnaissant ainsi leur contribution indéniable à la société. En France, au contraire, le gouvernement choisit de stigmatiser et de précariser les personnes et les travailleurs immigrés, en durcissant les conditions de régularisation et en freinant les renouvellements de titres de séjour pour des raisons populistes et électoralistes. La CFDT Ile-de-France se doit de contribuer à démonter les discours qui font des immigrés les boucs

émissaires des maux économiques et sociaux de la société.

L'engagement syndical auprès des travailleurs étrangers, avec ou sans papiers, pour améliorer leurs conditions de travail et de vie ne peut être que profitable à l'ensemble des travailleurs des secteurs économiques où salaires, santé et qualité de vie au travail sont relégués au second plan.

La politique migratoire doit être repensée sur le long terme, dans le respect des personnes quels que soient leur statut, leur emploi et leur pays d'origine, pour une intégration réussie.

C'est pour cette raison que les syndicats CFDT d'Ile-de-France réaffirment :

Leur solidarité avec les personnes étrangères et les travailleurs immigrés : c'est le devoir d'une CFDT ancrée dans la proximité et la réalité du terrain ;

Leur détermination à accompagner les travailleurs immigrés dans la régularisation de leur situation ;

Leur partenariat avec les associations investies auprès des étrangers ;

Leur volonté de lutter contre les clichés sur les travailleurs immigrés et contre les discours les stigmatisant, en sensibilisant prioritairement les militants et adhérents ;

Leur intention de participer aux actions et aux mobilisations visant à réviser les politiques migratoires pour l'accueil de travailleurs étrangers dans des conditions dignes et respectueuses des droits humains ;

Leur engagement à défendre l'idée que l'immigration est un phénomène naturel, historique, et une richesse qui contribue à la solidarité et à la diversité de notre région, pour une société plus inclusive et tolérante.

Union régionale des retraités d'Île de France
Congrès URRIF 11 et 12 décembre 2025
Calendrier préparatoire

L'URRIF tiendra son congrès les 11 et 12 décembre 2025 à Créteil. Restons mobilisés sur sa préparation:

23 septembre Examen par le Conseil de l'UTR92.

26 septembre Date limite pour le retour des amendements des UTR au projet de résolution d'orientation.

10 octobre Examen des amendements des UTR par la commission des résolutions.

15 octobre

Date limite pour le dépôt des noms des membre désignés pour le collège A et des candidats pour le collège B ainsi que les membres de la commission du contrôle financier.

Adoption par le bureau de l'URRIF du projet de résolution, des amendements soumis à débat et des motions d'actualité.

Envoi de la résolution amendée aux UTR et au conseil de l'URRIF.

17 octobre au Conseil de l'URRIF

Adoption de l'ordre du jour du congrès.

Constitution des bureaux de séance

Adoption du rapport financier

Courant novembre envoi du numéro 38 de « Solidaires Retraités » reprenant toutes les informations nécessaires.

Le professeur Étienne-Émile Baulieu nous a quittés

Connu sur la scène médiatique comme père du RU 486 ou « pilule abortive », le Professeur Étienne-Émile Baulieu est décédé ce 30 mai 2025 à 98 ans.

Fils d'un médecin, Léon Blum, né en Alsace sous l'occupation allemande et de Thérèse Lion, avocate et pianiste, indépendante et féministe ayant fréquenté les suffragettes à Londres, Etienne Blum nait à Strasbourg le 12 décembre 1926. A seulement 15 ans, il prend le nom d'« Émile Baulieu » lors de son engagement dans la Résistance,

Médecin et chercheur, ses travaux sont mondialement connus pour leur portée scientifique, médicale et sociétale. Guidé par son attachement aux progrès permis par la science, son engagement en faveur de la liberté des femmes, sa volonté est de permettre à tous de vivre plus longtemps. Ses travaux portent, entre autres, sur le rôle des hormones stéroïdes.



GETTY IMAGES

De ses travaux, le plus médiatique est incontestablement la découverte, en 1982, du RU 486.

Au terme de dix ans de recherche et en collaboration avec les chimistes du groupe Roussel-Uclaf, la molécule est disponible sous forme de traitement. Cette pilule abortive révolutionne la vie de millions de femmes. Les répercussions en termes sociétaux et pour la santé des femmes sont majeures : cette « pilule » permet d'interrompre une grossesse à un stade très précoce, et de limiter le recours à des interventions chirurgicales alors que les avortements clandestins continuent d'entraîner des décès (estimés par Etienne Emile Baulieu à 200 000/an en 1989).

Au niveau de la société, les débats s'engagent aussi autour de l'opportunité d'utiliser le RU 486 dans les politiques de contrôle des naissances dans différentes régions du monde. S'ouvre alors un large débat public. En France, il faut l'intervention du Politique (Claude Evin) pour que Roussel-Uclaf, détenteur du brevet, produise effectivement le RU 486 et le mette à disposition en dépit de virulentes critiques et des menaces des mouvements anti-avortement, adversaires du droit des femmes à maîtriser leur procréation.

Aujourd'hui encore, l'accès à cette méthode est combattu, interdit dans certains pays, actuellement remis en cause aux Etats-Unis où elle est la méthode d'IVG la plus utilisée.

Les recherches du Pr Baulieu sur la DHEA, hormone dont il avait découvert la sécrétion et son activité contre le vieillissement, le conduisent à travailler sur les neuro-stéroïdes. Il a mis au point un traitement original de lutte contre la dépression, pour lequel un essai clinique est en cours dans plusieurs CHU.

Par ses recherches et ses publications, Emile-Etienne Baulieu s'est imposé comme un fervent défenseur de sa discipline : l'endocrinologie. Il situe sa discipline et ses recherches comme un pont allant de l'intime des individus aux enjeux de sociétés sur la reproduction dans les années 1960, sur la longévité dans les années 1990 (traitement de compensation hormonale après la ménopause, travaux sur la DHEA pour entraver les effets du vieillissement, le déclin cérébral et musculaire, longévité croissante). En 2008, il fonde l'Institut Baulieu pour comprendre, prévenir et soigner les maladies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer.

Professeur agrégé de biochimie médicale à Paris 11, et au Collège de France, Grand-croix de la Légion d'honneur et grand-croix de l'Ordre national du Mérite, il a été élu à l'Académie des sciences (1982). Il a participé au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (1996-2002).

Il a reçu de nombreux prix en France (Prix d'Honneur de l'Inserm en 2015, Prix « Sciences et Laïcité » en 2016…) et à l'étranger. Il a été distingué aux Etats-Unis, par le Prix Lasker, la plus haute distinction scientifique américaine.

Marie Françoise Gabison -Jocelyne Krupsky

Humœur

Alchimie de la pétition : Duplomb à Éléonore

La loi Duplomb, reprenant au mot près les demandes de la FNSEA, veut arrêter « d'emmerder les agriculteurs » comme le déclarait déjà François Fillon en 2017. Outre les dérogations pour l'acétamipride elle facilite les élevages industriels jusqu'à 3000 cochons ou 85 poulets et les « mégabassines ». Cette loi a provoqué une avalanche de 47 pétitions (28 contre la loi, 19 pour) sur le site de l'Assemblée Nationale. 30 pétitions sont déposées le 21 juillet (16 contre et 14 pour) !

Les pétitions POUR ont recueilli 6.620 signatures et les CONTRE 2.156.820 signatures dont la pétition d'Éléonore Pattery qui a dépassé les 2 millions de signatures. Deux autres textes ont des qualités équivalentes mais Eléonore fût la première et a bénéficié d'une forte activité sur les réseaux sociaux en particulier Instagram. Spontanée ou organisée ? Après le 21 juillet la pétition d'Eléonore Pattery devient un objet médiatique, ayant obtenu le plus de signatures parmi les 2369 pétitions déposées depuis 2020. Beaucoup d'appels à signer, dont la CFDT.

Bien que diplômée Éléonore ne nous regarde pas de haut. Par ses études, elle « apprend à appliquer des lois ». Aucun des rédacteurs des 47 pétitions ne mentionne un engagement politique ou syndical. Le succès est total avec trois pétitions « anti-pétition Pattery» : « Il ne faut pas laisser la parole qu'à ceux qui se plaignent. » A un « qu » près c'était plus clair…

Plusieurs pétitions demandent qu'une cohérence entre les règles européennes et françaises. Pourquoi contraindre nos agriculteurs alors que des aliments contaminés importés arrivent dans nos assiettes ? Les citoyens demandent un peu de bon sens à nos parlementaires.



Les objectifs de la pétition d'Éléonore, au-delà de l'abrogation de la loi, sont la révision démocratique des conditions dans lesquelles elle a été adoptée et la consultation citoyenne des acteurs de la santé, de l'agriculture, de l'écologie et du droit.



En effet la loi a été adoptée sans débat à l'Assemblée Nationale. Une motion de rejet préalable présentée par les LR a entraîné le passage en commission mixte paritaire le 30 juin puis l'adoption sans débat par les deux chambres. La frénésie pétitionnaire est probablement un signe de lassitude des citoyens face aux 49.3, avalanches d'amendements, motions de rejet préalable …

Ce boycott des institutions par les parlementaires eux-mêmes est souvent mentionné dans les pétitions. Mais, comme le référendum, elles remplacent le débat par un choix binaire : signer ou ne pas signer, voter OUI ou NON. Quel appauvrissement de notre démocratie !

Pas sûr que la décision du Conseil Constitutionnel, qui s'éloigne peut-être de son rôle, ne redonne espoir aux déçus. Si les opposants à l'acétamipride crient victoire (partielle) le débat démocratique sur la façon de vivre ensemble et d'affronter les grands sujets n'a toujours pas eu lieu. Combien faudra-t-il de pétitions pour que nos élus quittent leurs godillots et leurs semelles de plomb pour une réelle réflexion.

Jean-Claude Delavergne

Ne pas oublier GAZA : des films peuvent nous y aider

Palestine, ne détournons pas le regard

« La bande de Gaza subit depuis presque 700 jours une guerre sans merci qui a causé plus de 62 000 morts et 150 000 blessés. Elle s'est traduite par des bombardements indiscriminés, des déplacements forcés des populations, l'obstruction aux efforts d'aides des agences onusiennes et ONG, les attaques contre les établissements médicaux et humanitaires, et l'assassinat de journalistes. S'y ajoute cette politique visant à affamer enfants, femmes et hommes, parce que Palestiniens.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, Solidaires et FSU s'insurgent contre ces violations graves et massives du droit international et des droits humains ainsi que contre ces actes à visée génocidaire documentés et dénoncés par une Commission d'enquête de l'ONU. »

Extrait du Communiqué intersyndical du 6 septembre 2025

“The Voice of Hind Rajab”



La réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania signe un film particulièrement éprouvant, qui s’appuie en partie sur les enregistrements réels de l’échange téléphonique entre le Croissant-Rouge palestinien et Hind Rajab, cette fillette gazaouie de 5 ans, qui avait été tuée par l’armée israélienne en janvier 2024, alors qu’elle était piégée dans une voiture au milieu des cadavres de six de ses proches. Elle retrace un massacre en mettant en scène le centre d’appels des secouristes que la fillette avait contacté. Des secouristes avaient été envoyés sur place : deux d’entre eux ont également été tués par l’armée israélienne. Tous ces faits sont confirmés par l'agence de l'ONU spécialisée.

Kaouther Ben Hania a contacté la mère de Hind, Wissam Hamadeh, pour lui demander son accord. Celle-ci lui a parlé de sa fille en détail, de son amour de la mer à son rêve de devenir dentiste, dans l’espoir que ce film puisse éveiller les consciences.

C'est la voix de Hind « *Venez me chercher*... » qui a résonné le 3 septembre, lors de la 82e édition de la Mostra de Venise, devant un public particulièrement ému qui a acclamé le film par une très longue ovation. La Repubblica écrit “*Un travail de réalisation magistral qui parvient à mêler réalité et fiction, car la frontière entre les deux n’existe pas.…* “*Tout au long du film, c’est à nous que Hind demande de l’aide sans jamais en recevoir. C’est notre impuissance, notre désespoir.*” (extraits de Courrier International)



Le film représentera la Tunisie aux Oscars en 2026

“Once Upon a Time in Gaza”,



Ce film émouvant et complexe sur le prix de la survie, a été récompensé au dernier Festival de Cannes (prix de la mise en scène dans la catégorie « Un certain regard »)

Loin d'une fiction criminelle, les frères Tarzan et Arab Nasser détournent les codes du western spaghetti pour raconter les aventures de deux dealers à Gaza. Si l’action se déroule en 2007, les cinéastes, originaires de l’enclave palestinienne, jouent sur les registres d’images pour commenter l’actualité.

Avec poésie et un humour parfois noir, ils déroulent une comédie attachante, mêlant cynisme et sarcasme, fiction et réalité, qui donne à voir en creux la réalité du quotidien des Gazaouis. Leur famille se trouve toujours actuellement à Gaza, sous les violents bombardements qu’Israël mène de nouveau.

Ousama et Yahya, deux Gazaouis, tentent de survivre malgré le blocus imposé à l’enclave palestinienne par Israël, en 2007 (après les élections de 2006 qui ont vu le Hamas prendre le pouvoir). Piégés à Gaza, devenue une prison à ciel ouvert, Yahya et Ousama tentent de survivre alors que le quotidien se détériore rapidement à tous les niveaux. « *Les personnages représentés à l’écran ne demandent qu’à vivre leur vie dignement. Ils voudraient réaliser leurs rêves mais se heurtent à la dure réalité qui les en empêche. Cependant, ils ne se résignent jamais à attendre la mort et continueront d’avancer malgré tous les obstacles qui se trouvent sur leur chemin* » explique The National, quotidien emirati.

« Put your soul on your hand and walk »



« Put Your Soul on Your Hand and Walk » est le récit de près d’un an d’échanges à distance (du 24 avril 2024 à début novembre de la même année), entre la réalisatrice Sepideh Farsi et une jeune femme, Fatma Hassona, qui vivait à Gaza. Lorsque le film a été terminé puis montré à Cannes, cette dernière était toujours en vie malgré la guerre. Mais le 16 avril 2025, Fatma Hassona a été tuée suite à une attaque israélienne sur sa maison.

La cinéaste évoque ici la guerre à Gaza, après avoir montré dans un précédent film « La Sirène », la guerre, entre l’Irak et l’Iran, dans les années 1980.

Elle cherchait à se rendre à Gaza mais n’avait pas réussi en raison des routes bloquées. À l’origine de son documentaire, il y avait plusieurs questions qu’elle se posait et dont elle n’avait pas les réponses : comment la population survit à Gaza depuis plusieurs années ? Quel est son quotidien ? Quel est le but exact de l’armée israélienne ?...

Elle explique aujourd'hui : « *Ce film est ma réponse en tant que cinéaste, aux massacres en cours des Palestiniens. Un miracle a eu lieu lorsque j’ai rencontré Fatem Hassona. Elle m’a prêté ses yeux pour voir Gaza où elle résistait en documentant la guerre, et moi, je suis devenue un lien entre elle et le reste du monde, depuis sa « prison de Gaza » comme elle le disait. Nous avons maintenu cette ligne de vie pendant plus de 200 jours. Les bouts de pixels et sons que l’on a échangés sont devenus le film que vous voyez. L’assassinat de Fatem le 16 avril 2025 suite à une attaque israélienne sur sa maison en change à jamais le sens.* »

Annette Bon

Du Puy en Velay à Saint Jacques de Compostelle

Partis du Puy en 2023, nous avions dû nous arrêter à Aire sur l'Adour. D'où nous sommes repartis le 27 mai 2025 pour arriver à Saint Jacques de Compostelle le 11 juillet après 871 kilomètres et 46 jours de marche.

Comment raconter le vertige du randonneur en haut des marches de la cathédrale du Puy ? Est-ce la distance à parcourir ? Est-ce la mue de randonneur à pèlerin qui commence ? Nous devrons faire viser notre crédentiale à chaque étape pour accéder aux hébergements et obtenir à l'arrivée notre Compostella, rédigée en latin.



La voie du Puy ou GR65 est très fréquentée par des marcheurs pas encore pèlerins, attirés par des paysages superbes (Velay, Aubrac, vallée du Lot), de belles étapes (Conques, Figeac, Cahors, Moissac, les bastides du Gers, Navarrenx, Saint Jean-Pied-de-Port) et les saucisses-lentilles du Puy, l'aligot de l'Aveyron, les magrets du Gers, etc.

A Ostabat, nous retrouvons des pèlerins partis de la tour Saint Jacques à Paris (voie de Tours). A Puente La Rena, ceux partis d'Arles passés par le col du Somport rejoignent le « Camino francese ».



Passer de la France à l'Espagne, de Saint Jean-Pied-de-Port à Roncevaux est une longue journée et une rupture. Après avoir été entre Français, le pèlerin côtoie Américains, Australiens, Canadiens, Coréens, Brésiliens et … Espagnols. Changement de langue et de régime alimentaire !

En France c'est un gîte, en Espagne une albergue. Le GR65 a son écosystème organisé depuis longtemps entre gîtes communaux et privés. En Espagne il était interdit de gagner de l'argent sur le dos du pèlerin. Aussi les albergues étaient paroissiales, communales ou gouvernementales mais toujours rudimentaires et sans réservation. Depuis une quinzaine d'années une offre privée s'est développée en lien avec les voyagistes avec des prestations améliorées : chambres individuelles, bar, jardin et terrasse, piscine parfois.



Après Sarria le « Camino francese » devient espagnol. Pour les jeunes Espagnols la Compostella de Santiago est un « plus » apprécié sur le curriculum vitae. Aussi ils viennent en groupes organisés ou avec Papa ou Maman marcher les 100 derniers kilomètres. Le chemin devient procession dans une ambiance de voyage de classe.

Chaque soir les pèlerins partagent le repas préparé par les hospitaliers (bénévoles en France) ou le « menu pèlerin ». Au-delà des péripéties du jour les conversations peuvent devenir plus profondes. De soir en soir des relations et des solidarités se créent. On prend des nouvelles des pieds et du moral. Les deux sont très liés. On partage aussi le dortoir où sévissent les ronfleurs.



La Cruz de Ferro

Au fil des heures de marche alternent efforts physiques et méditations. Le pèlerin se concentre sur chaque pas, pour poser son pied en évitant la pierre ou le devers, en étant à l'écoute de ses orteils, ses talons, ses genoux et tous ces muscles et tendons qui lui permettent d'avancer. Le mental n'est pas de vouloir arriver coûte que coûte. Le vrai mental est d'avancer en pleine conscience de son corps en le respectant pas après pas, jour après jour. Quand la canicule sévit, il faut raccourcir les étapes pour éviter le cagna.

Les ponts, les hôpitaux des monastères, les églises, l'Aubrac, le col de Roncevaux, les livres d'images de pierre (Conques, Moissac, Pampelune, Burgos, Leon) nous mettent dans les pas des pèlerins du XIIème siècle. En traversant la forêt des Monts Occa en Espagne on guette les bêtes sauvages ou les brigands qui rôdent. La meseta est un plateau à 600 mètres d'altitude qui occupe la moitié de l'Espagne. Pour le pèlerin c'est 200 kilomètres entre Burgos et Leon où l'ombre se fait rare, où la chaleur et le froid sont redoutés. La montée vers O Cebreiro marque l'entrée en Galice, plus verte et nature. Un des premiers hospices pour pèlerin y est installé depuis le IXème siècle.



L'arrivée sur la place de l'Obradorio où se trouve la cathédrale est un moment d'émotions intenses mais contrastées : joie d'avoir atteint le but, passage du rêvé pendant des semaines au réel, tristesse de laisser un chemin et des compagnons de marche. Que ferons-nous demain si nous ne marchons plus ?

Brigitte et Jean-Claude Delavergne

UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES HAUTS DE SEINE

23 place de l'Iris
92400 Courbevoie

hautsdeseine@retraites.cfdt.fr

Pour nous contacter, téléphonez à l'UD 92 :

01 47 78 98 44

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Contact Retraités 92

Rédaction et Diffusion :
23 place de l'Iris,
92400 Courbevoie

Directrice de la Publication :
Annette Bon

Rédacteurs : Annette Bon, Jocelyne Krupsky, Jean-Jacques Denizard, Jean-Claude Delavergne, Marie Françoise Gabison, Francis Hénon,

Photos : Jean-Jacques Denizard, , Jean-Claude Delavergne, Annette Bon

Mise en page :
Jean-Claude Delavergne, Jocelyne Krupsky

N° CPPAP : 1126 S 08503

Impression : DUPLIPRINT
733 rue Saint Léonard
53100 MAYENNE



Nos Unions Locales de Retraités

ULR Suresnes, Nanterre, Puteaux, Saint-Cloud, Vaucresson, Garches, Ville-d'Avray, Marnes-la-Coquette
Contact : Henri Ayme
07 83 15 24 40
ulrsne.cfdt@laposte.net

ULR Issy-les-Moulineaux, Meudon, Clamart, Vanves
Contact : Jean Deniaud
06 08 89 92 40
ulr.cfdtissyboul@laposte.net

ULR Colombes, Bois-Colombes
Contact : Daniel Limballe
06 95 16 72 71
dlimballe@free.fr

ULR Le Plessis-Robinson, Chatenay Malabry, Fontenay-aux-Roses
Contact : Yves Girod
07 81 45 76 07
cfdtretraites.92sud@gmail.com

ULR Asnières, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne
Contact : Marie-Christine Saladin
07 49 34 98 73
mcsaladin007@gmail.com

ULR Clichy-la-Garenne, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Courbevoie,
La Garenne-Colombes
Contact : Jean-Jacques Denizard
07 44 96 15 61
ulr92ouest.cfdt@laposte.net

ULR Boulogne, Chaville, Sèvres
Contact : Jean-Yves Carré
07 44 80 37 71
ulr.cfdtissyboul@laposte.net

ULR Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux
Contact : Dany de Peretti
07 81 45 76 07
cfdtretraites.92sud@gmail.com

ULR Rueil-Malmaison
Contact : Michel Jamet
01 47 32 29 81
ulrsne.cfdt@laposte.net

ULR Malakoff, Bagneux, Chatillon, Montrouge
Contact : Christian Cottet
06 95 63 43 81
ulrmbcmcfdt@gmail.com



En se plaçant résolument sur le terrain des valeurs, la CFDT fait le choix de défendre la Sécurité sociale, non pas de façon conservatrice, mais plutôt en réaffirmant ses principes et en redéfinissant parfois les modalités de son développement. Se distinguant des débats d'experts ou des controverses de polémistes, la CFDT se mobilise pour redonner du sens au débat public, en analysant les questions sociales sous un angle large et en proposant une vision synthétique de leurs évolutions. Ce manifeste rappelle, et parfois actualise, les fondamentaux de la CFDT sur la protection sociale, en complément de ses revendicatifs pour chacune des branches de la Sécurité sociale.

Dans la bonne compréhension des enjeux par chacune et par chacun, il se joue quelque chose de décisif pour l'adhésion de toutes et tous à la République sociale dont la Sécurité sociale est l'un des piliers.